

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 420

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans l'esprit public; de très honnêtes gens vous assureront sans sourciller que le rétablissement des jeux serait un bienfait pour Genève — si bien que ceux qui ont déjà combattu et combattront toujours l'immoralité des gains dus au hasard, et à son excitation malsaine, jugeront nécessaire de préparer une contre-manifestation. Un Comité se constituera donc à cet effet, qui compte une centaine de membres, et que patronnent plusieurs Sociétés, et notamment le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, l'Union des Femmes, la Ligue des Femmes catholiques, etc., etc. Ce Comité a mis en train une pétition contre les jeux, qui, à l'heure actuelle, se signe à peu près partout dans notre ville, et qui a la tenue suivante:

Les soussignés, tous citoyens suisses résidant dans le Canton de Genève, prions respectueusement le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève de s'opposer au rétablissement des jeux de hasard dans notre Kursaal.

Fidèle à sa réputation séculaire, Genève ne doit pas sacrifier à des profits douteux et de mauvais aloi les avantages autrement surs et honorables que lui vaut son renom universel de ville de sciences et d'éducation.

Nous disons « profits douteux et de mauvais aloi » parce que les seuls jeux de hasard autorisés par la Constitution sont sévèrement réglementés. L'bole, avec mise maximale de 2 francs et nombre de tours limité, ne peut attirer la clientèle riche. Les joueurs se recruteraient donc dans la classe moyenne, à laquelle il serait immoral et anti-social de souffrir les ressources nécessaires à la bonne marche d'un kursaal.

Nous condamnons le comprendre si bien qu'ils réclament ce qu'ils appellent « les grands jeux », à mises élevées, et largement productifs, pour les couplés. Ils oublient que l'installation de ces jeux exigerait une nouvelle modification de la Constitution, soit une nouvelle consultation populaire, et que le peuple suisse refuserait à coup sûr d'aggraver la loi actuelle, puisqu'il a maintenu, en 1928, le 1^{er} alinéa de l'article 33: « Il est interdit d'ouvrir et d'exploiter des maisons de jeu. »

Comme le disait dans son rapport, en 1925, M. le Conseiller fédéral Haebelin: « L'exploitation des jeux est contraire aux bonnes mœurs, dommageable au bien public, et le gain en est immoral. »

Nous devons donc, dans l'intérêt de notre peuple, et de la jeunesse spécialement, proscrire les maisons de jeu qui plairont Genève au-dessous des autres villes universitaires de la Suisse et de l'étranger.

Cette pétition se signe sous une triple forme: 1. par les électeurs, la pétition pour le rétablissement des jeux étant signée uniquement par des citoyens jouissant de leurs droits politiques; 2. par les femmes suisses majeures, domiciliées dans le canton; 3. par les étrangers domiciliés dans le canton, l'idée excellente ayant été émise que, puisque l'on joue sur la corde de l'intérêt des étrangers pour rétablir les jeux, il est nécessaire de prouver que nombre de nos hôtes, installés à Genève pour affaires ou missions internationales, ou pour l'éducation de leurs enfants, reprovent absolument ce point de vue.

Nous engageons donc très chaudement celles de nos lectrices qui n'auraient pas encore eu entre les mains l'une ou l'autre de ces feuilles de pétition, non seulement à la signer, mais à la faire signer autour d'elles. Bien que le délai du retour des feuilles soit fixé au 31 janvier, nous sommes certaines que toutes les signatures même en retard seront accueillies avec reconnaissance. (S'adresser, pour se procurer ces listes, au Comité d'Action contre les jeux, 1, chemin de l'Escalade, Genève.)

vement en faveur des voyageuses de commerce et qui dirige actuellement le Secrétariat de cette nouvelle organisation avec autant d'ardeur que de savoir-faire. Plus récemment, nous avons publié un compte-rendu de la très intéressante conférence qui fut à Genève sur ce sujet Mme Kägi-Fuchsmann, sous les auspices de la Section genevoise de la L.S.A. Tout dernièrement encore, des réunions des membres romands de l'Association suisse des voyageuses de commerce, ont eu lieu à Genève et à Lausanne.

La brochure que nous avons sous les yeux est la traduction française des résultats de l'enquête qui a servi de base à tout ce mouvement d'assainissement de cette carrière féminine, et nous ne saurons trop la recommander à tous ceux qui préoccupent les problèmes du travail féminin. Ils y trouveront une mine de renseignements de première main, généralement très peu connus, et dont nous regrettons vivement de ne pouvoir, faute de place, donner ici un aperçu.

M. F.

Le 9 novembre à Genève: à la recherche de la vérité. Une brochure éditée par la Fédération suisse des socialistes religieux. 80 ct.

Ce sous-titre: *A la recherche de la vérité*, a toute la valeur d'un programme. Programme de recherche consciente — en dehors de tout esprit de parti et de classe — du sens exact et de la portée des événements de cette nuit tragique. La vérité doit résulter uniquement de l'étude approfondie des faits; l'établir en toute objectivité et impartialité, est œuvre de gens de cœur et de bons patriotes.

Pour les commandes de cette brochure importante à connaître, s'adresser au Dr. Bersot, Le Landeron.

J. V.

Invitation à la VII^e Journée des Femmes vaudoises

le mercredi 14 février 1934 à Lausanne
Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

Mesdames.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la VII^e Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 14 février 1934, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous avons été encouragées par la réussite des premières Journées, et nous espérons que celle de 1934 sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre, et pour qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Les sujets traités cette année concerneront la femme en face des problèmes de l'heure présente; l'après-midi sera consacré à des questions moins austères: *L'art au foyer rural, et Le Congrès des paysannes à Stockholm.*

Toutes les femmes, membres ou non-membres de Sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette VII^e Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens de la meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.
La Secrétaire: L. COMTE.

Association des Vaudoises:

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.
La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15. Chœur d'ensemble: *Chants notre aimable patrie*. — Allocution de M. le Conseiller d'Etat FAZAN, délégué du Conseil d'Etat.

La démocratie suisse: origine, tradition, signification, par M. WILLIAM MARTIN, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich. — *Devoirs, actuels et responsabilités de la femme suisse*, par Mme de Montrier, présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses. — *Prise patriotique*, de Daleron.

14 h. 15: *Le Congrès international des femmes à Stockholm*, par Mme GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. — *L'art au foyer rural*, par Mme WIDMER-CURTAT, présidente de l'Association cantonale du costume vaudois. — Productions diverses. — Thé.

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandement chaleureusement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs

E. KAMMACHER, avocate: *La police des mœurs et la répression de la prostitution dans les cantons suisses*. 1 brochure, tirage à part de la *Revue pénale suisse*. En vente au Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale, 2, Grand-Pont, Lausanne.

Mme Kammacher, que nous connaissons comme une féministe fort active, a préparé l'année dernière, à la demande de Sociétés de moralité publique, une très intéressante enquête sur ce sujet toujours brûlant de la répression de la prostitution en Suisse. Car si l'on sait généralement qu'il n'y a plus de maisons de tolérance officielles dans notre pays, combien se rendent compte de la situation actuelle? du sort qui est fait aux prostituées, des conceptions différentes qui se heurtent, certaines législations traitant la prostitution comme un délit, en elle-même, alors que d'autres n'en réprouvent que les effets. L'organisation de la police varie aussi suivant les cantons, de même que les sanctions prévues (dont quelques-unes sont d'inspiration moyenâgeuse: voir le demi-canton d'Obwalden!) et enfin quelques cantons, tel celui de Schwytz, affirment n'avoir besoin d'aucune législation en la matière, aucun cas de ce genre ne s'étant jamais présenté!

Bien que l'on puisse regretter que cette enquête par correspondance n'ait pas pu être complétée par des visites sur place, qui auraient montré dans le détail comment ces diverses dispositions légales étaient appliquées dans la pratique, ce que nous venons de dire de cette brochure suffit pour montrer son utilité et son intérêt pour tous ceux qui préoccupent les questions si graves de moralité publique, et qui tiennent à se la procurer sans retard.

M. F.

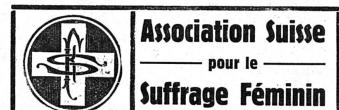
ELENI SAMIOS. *La Sainte vie de Mahatma Gandhi*. Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Sous la forme d'une autobiographie, Mme Samios a puisé dans la vie de Gandhi pour en tirer les faits les plus caractéristiques: « destinée harmonieuse qui se développe comme une mè-

provisions; elle pourront se faire servir un potage (50 ct. pain et service compris); l'après-midi à 16 h. 30, thé à discrétion pour le prix de 50 ct. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste financement de 50 ct. sera perçue à l'entrée.

Les séances commenceront à l'heure précise. On peut encore se procurer des programmes invités auprès de Mme Françoise Fonjallaz à Epesses et de Mme L. Comte, rue du Midi, 2, à Lausanne.



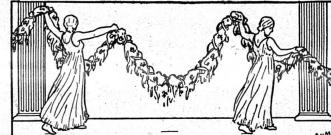
Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — C'est une charmante soirée qu'a fait passer à ses auditeurs, membres de l'Association, comme au public attiré par le renom de la conférencière, Mme Adèle Schreiber, première vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Dans un français admirable, avec une bonne grâce délicieuse, Mme Schreiber a promené ses auditeurs à travers le féminisme d'autrefois et d'aujourd'hui, évoquant ses propres souvenirs d'enfance, alors qu'il était inconvenant pour une petite fille de faire des études comme un garçon, rendant en passant un bel hommage à l'influence des mères, puisque c'est à la sienne qu'elle doit ses dons oratoires, rappelant aussi les incroyables difficultés auxquelles se heurtait le féminisme naissant en Allemagne et en Autriche, racontant ses débuts dans la vie indépendante et dans sa carrière de journaliste et d'auteur, et esquissant chemin faisant de vivantes silhouettes de féministes anglaises, américaines, scandinaves ou allemandes rencontrées au cours de ses voyages, ou dans des Congrès et des Conférences...

Et ce fut par une émouvante et vibrante profession de foi dans les principes démocratiques et dans l'immortalité des idées pour lesquelles elle a toujours lutté, que Mme Adèle Schreiber termina cette causerie, beaucoup trop courte au gré de son auditoire suspendu à ses lèvres, et que compléteront des conversations particulières animées et cordiales autour de la traditionnelle tasse de thé.

S. F.



A travers les Sociétés

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe actuellement 51 Sociétés de tout ordre dans notre ville, a tenu son Assemblée générale le 9 janvier, sous la présidence de Mme Goudard, et en présence de M. Maurice Veillard (Lausanne), directeur du Secrétariat romand.

Le rapport présidentiel a rappelé les principales activités du Cartel genevois pendant la dernière période: contrôle des films et relations à cet effet avec le Département de Justice et Police, moralité publique, protection de l'enfance et protection de la famille, législation antialcoolique,

lodie dans laquelle chaque note n'obtient sa juste valeur que par rapport avec la précédente et la suivante», dira l'auteur à la fin du volume; « vie de sage » existence contrôlée par la raison et par la foi...» résumée en ces deux commandements: « Amour pour tout être vivant et non-violence. »

Mme Samios, ainsi que nous l'apprend dans sa préface M. Maurice Martin-du-Gard, « est une jeune Grecque qui se nourrit galement d'olives... » Et voilà déjà qui explique comment elle a pu comprendre aussi bien l'extraordinaire destinée de Mahatma Gandhi, chez qui l'amour du prochain s'étend à l'amour de tout ce qui vit et dont la vie quotidienne est toute de simplicité.

Livre bien écrit par une enthousiaste.

M.-L. P.

Mutter und Kind. Ein Jahrweiser und Tageweiser für die deutsche Mutter. Druck u. Verlag: Grossdruckerei Carl Werner, Reichenbach i. V.

Un agenda illustré, dont la forme est des plus pratiques. A droite, texte, illustrations et légende, feuilles détachables naturellement. A gauche, une bande de papier forme le calendrier, et, chaque jour, un espace qui suffit aux notes quotidiennes relatives à l'enfant. Le tout séparé de la partie de droite est détachable isolément; c'est parfait pour consigner les observations sur « bébé » et former au bout de un an un journal sur cet important personnage.

Mère et enfant paraît depuis plusieurs années, préparé avec le plus grand soin par une femme de cœur, d'une valeur qui n'a plus besoin d'être soulignée: nous voulons dire, par Mme Adèle Schreiber, qui n'est certes pas une inconnue à Genève, et qui s'est tout à fait spécialisée dans les questions concernant l'enfance.

On ne peut donc que recommander vivement cette publication, pleine d'observations et de conseils, fort utiles, à toutes celles qui s'intéressent aux petits et qui comprennent l'allemand.

M.-L. P.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

RUE CHARLES-BONNET, 6 — GENÈVE

Conférences données le Vendredi de 17 h. 15 préc. à 18 h. par

Mme Adèle SCHREIBER-KRIEGER

Quelques grandes pionnières du travail social et des idées sociales

9 février: Florence Nightingale et l'évolution de la carrière d'infirmière.

16 février: Josephine Butler et la grande croisade internationale

23 février: Elisabeth Fry, Isabelle Bogelot et la réforme pénitentiaire.

2 mars: Bertha von Suttner et la lutte pour la paix et l'arbitrage.

Prix des 4 conférences: Fr. 5. — 1 conférence: Fr. 1.50

hygiène alimentaire et maintenant hygiène dentaire, éducation sexuelle, etc., etc., toutes ces activités ne tendant en aucune façon à supplanter celles qu'exercent les Sociétés spécialisées affiliées au Cartel, mais au contraire à les soutenir, à les coordonner, et à les faire mieux connaître, en leur donnant, du fait du regroupement, plus de poids et d'autorité. Le Comité, qui a été réélu par acclamations pour une nouvelle période de deux ans, est composé de Mme Goudard, A. Pauchard, Dr. A. Schaezel, de Mme A. Mathil, et de M. Henri Dubois, Ed. Larivière et J. Reefs. Puis l'Assemblée a entendu trois fort intéressantes communications: de M. Larivière sur les démarches et études faites par le Cartel pour lutter contre la désagrégation de la famille, du Dr. H. Revilliod, président central, sur la prochaine création d'une consultation médicale de mariage; et enfin de M. de Mestral-Combremont sur la pétition contre les jeux de hasard, qui se signe à peu près partout maintenant à travers la ville et le canton.

Union des Femmes de Genève.

L'Union des Femmes de Genève a commencé l'année par deux séances fort différentes, mais empreintes toutes deux, d'un esprit de cordialité et d'entraînement. Le mercredi 12 janvier, ce fut le Club de rapprochement qui tint une réunion familiale présidée par Mme Marie Lachenal. Tandis que ces dames brodent un tricoton, Mme Serment-Monnier lit d'une façon exquise des fragments d'œuvres de Philippe Monnier, et Mme Refhoux chante les mélodies aimées de Jaques-Dalcroze.

Le samedi 20 janvier, Mme Hélène Naville, fit connaître aux membres de l'Union la personnalité de Mme Fanny Brunel. Elle évoqua la vie de cette protectrice de l'enfance abandonnée aux débuts plus que modeste qu', grâce à son grand cœur et à son intelligence, est arrivée à accomplir des miracles. Cette causerie avait été précédée de chansons populaires roumaines, chantées par Mme Ciocla, professeur au Conservatoire de Craiova, musique pleine de charme, à la fois rythmique et mélancolique. Au piano, Mme Bazielli une visiteuse roumaine, elle aussi, interprète avec talent des pièces dues à des artistes de son pays. Les remerciements de l'Union des Femmes suivront ces deux amies venues de l'Europe orientale pour nous apprendre à aimer leur pays. Elles ne seront pas oubliées.

M. Ch.

L'aide aux émigrants suisses.

Le dernier rapport de la Section suisse du Service international d'aide aux émigrants rend compte de l'activité très grande de son secrétariat (10, rue de la Bourse, Genève). Il relève aussi les tâches nouvelles qui incombent à cette association en raison de la limitation des immigrations et, d'autre part, de l'afflux d'Allemands expulsés de leur patrie.

M. L. P.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 29 janvier:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 15: Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. Cartes à l'entrée.

Jeudi 1^{er} février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, Union des Femmes, Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme, et Ligue suisse des Femmes abstinents, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *T. Combe, la femme et l'œuvre*, conférence publique et gratuite, par Mme Vuillomenet-Challandes (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 2^{er} février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont: Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme Antoinette Quinche, avocate, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage. Cartes à l'entrée.

Lundi 5^{er} février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et-Dumont: Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme Antoinette Quinche, avocate, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage. Cartes à l'entrée.

Mardi 6^{er} février:

LAUSANNE: Union des Femmes, 20 h. 30: Union féminine des carrières libérales et professionnelles: *Zappi et la littérature de la Suisse italienne*, causerie par Mme Doleysre. (Voir aux annonces.)

Vendredi 9^{er} février:

GENÈVE: Ecole Sociale, 17 h. 15: *Florence Nightingale et l'évolution de la carrière d'infirmière*, conférence par Mme Adèle Schreiber. (Voir aux annonces.)

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE